

PROVINCE DE QUEBEC

MRC DE LA MATAPÉDIA

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

AVIS PUBLIC

DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis de ce qui suit est donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sayabec :

QU'IL y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec le lundi 7 décembre 2020 à compter de 19 h 30 au centre communautaire de Sayabec ;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DPDRL200218 demandée par madame Sylvie Pelletier.

QUE conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020 qui prévoit que toute procédure qui implique le déplacement de citoyens et qui fait partie du processus décisionnel doit être suspendue ou remplacée sous certaines conditions, les citoyens de la municipalité de Sayabec peuvent soumettre par écrit leurs commentaires sur la dérogation mineure décrite ci-après :

Nature de la demande :

La demande est la suivante :

La requérante qui procède dans l'intérêt du 9, chemin Marcoux désire agrandir le terrain qui se compose du lot 4 348 264. Pour ce faire, elle devra obtenir un morceau du terrain (lot 6 402 959) du propriétaire voisin (actuellement lot 6 335 457). La création du nouveau terrain sera dérogoire aux exigences du règlement de lotissement.

Règlement de lotissement 2005-05

Raison de la demande :

La requérante désire régulariser la profondeur de son terrain afin d'épouser les limites des façade voisines et du fait même agrandir son terrain aux limites du chemin Marcoux. Le nouveau terrain dérogerait de $\pm 2\,554.3$ m² en superficie, de ± 18.19 m en largeur et de ± 35.46 m de profondeur.

Identification du site concerné :

Route du Lac-Malcolm à Sayabec (lots 6 335 457 et 6 335 458)

QUE les commentaires doivent être reçus à la municipalité au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis et peuvent être transmis :

Par courriel :

sayabec@mrcmatapedia.qc.ca

Par la poste

Municipalité de Sayabec
3, rue Keable
Sayabec (Qc) G0J 3K0

DONNÉ À SAYABEC, CE 20 NOVEMBRE 2020



Joël Charest

Directeur général et secrétaire-trésorier